

MINISTERE DE L'INTERIEUR
DEMANDE DE TITRE DE VOYAGE D'UN RESSORTISSANT ETRANGER

- Demande de titre de voyage pour réfugié d'une durée de 5 ans (si titulaire d'une carte de résident)
- Demande de titre de voyage pour apatride d'une durée de 5 ans (si titulaire d'une carte de résident)
- Demande de titre de voyage pour apatride d'une durée d'un an (si titulaire d'une carte de séjour temporaire)
- Demande de titre de voyage pour bénéficiaire d'une protection subsidiaire d'une durée d'un an

DEMANDEUR

Nom de naissance Prénom

Sexe M F Nom de l'époux ou épouse (s'il y a lieu)

Né(e) le votre n° étranger (10 chiffres)

Nationalité Profession

Date d'entrée en France

SIGNALEMENT Taille Cheveux Yeux

Pays de destination Motifs

Nombre de voyages

Je certifie sur l'honneur résider effectivement au

Chez depuis le

Fait à le

Signature

Signature des deux parents (si demande d'un mineur)

RECU TITRE DE VOYAGE

M

A

Le

Signature

L'article 154 du Code Pénal sanctionne d'une peine d'emprisonnement et d'amende, toute personne ayant fait de fausses déclarations ou fourni de faux renseignements en vue d'obtenir indûment la délivrance par une administration publique d'un document constatant un droit, une identité. Une qualité ou accordant une autorisation.
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce document. Elle garantit un droit d'accès et rectification pour les données concernant le demandeur auprès de la préfecture de résidence.

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

PIECES PRESENTÉES

APS	RCJ	CRT	CRO	CRP	N° <input type="text"/>

Délivrée le à

Valable jusqu'au

Visée à l'arrivée à le

Certificat OFPRA n° au titre de

Établi le à

Valable jusqu'au

Changement de domicile

PIECES JOINTES

Ancien titre de voyage

Autorisation parentale

Bordereau de situation fiscale

Autres pièces justificatives

PROPOSITION

DELIVRANCE

TV CONV 51	TV CONV 54	TIV	SC

PROROGATION

TV CONV 51	TV CONV 54	SC	SC

Validité Droit de retour

Visa ALLEZ ET RETOUR VOYAGE SORTIE valable

A destination de

Nom de l'employé

CONTRÔLE

DECISION

Titre n°

Délivré le Prorogé le

Droit de retour prorogé le Par

ANNEXE

Liste des pièces justificatives à fournir pour la demande d'un :

TITRE DE VOYAGE POUR ETRANGER

Titre de voyage pour réfugié (TVR) délivré aux titulaires d'une carte de résident
Titre de voyage pour apatride (TVA 5 ans si carte de résident ou TVA 1 an si carte de séjour temporaire)
Titre d'identité et de voyage (TIV 1 an)

Demande faite par un majeur :

- Copie du titre de séjour
- Justificatif de domicile récent ou certificat d'hébergement accompagné d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile récent de l'hébergeant.
- 2 photographies d'identité récentes, conformes à la réglementation en vigueur (format passeport)
- Timbres fiscaux de 45€ (TVE de 5ans) ou 15€ (TVE d'un an).
- Remise de l'ancien TVE en cas d'expiration ou déclaration officielle en cas de perte ou vol.

Demande faite par un mineur :

- Preuve que l'intéressé est sous la protection de l'OFPPRA (décision OFPPRA/CNDA ou certificat de naissance).
- Copie des titres de séjour en cours de validité des parents.
- Preuve de filiation (acte de naissance ou certificat de naissance).
- Accord écrit des deux parents pour la délivrance du titre.
- Justificatif de domicile récent des deux parents ou certificat d'hébergement accompagné d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile récent de l'hébergeant.
- 2 photographies d'identité récentes, conformes à la réglementation en vigueur (format passeport).
- Timbres fiscaux de 45€ (TVE de 5ans) ou 15€ (TVE d'un an).
- Remise de l'ancien TVE en cas d'expiration ou déclaration officielle en cas de perte ou vol.